

Nous joindre

Hôtel de ville
6, rue Mailloux
La Minerve, Qc J0T 1S0
819 681-3380
info@municipalite.laminerve.qc.ca
www.municipalite.laminerve.qc.ca

Administration

Directeur général / greffier-trésorier

Marc-André Laforest, poste 5501

dg@municipalite.laminerve.qc.ca

Directrice générale adj. / greffière-trésorière adj.

Lucie Bourque, poste 5502

dga@municipalite.laminerve.qc.ca

Adjointe exécutive au greffe / direction générale

Chantale Bonfond, poste 5509

adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable

Claudine Valiquette, poste 5508

cc@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable adjointe

Annie Lacasse, poste 5505

cca@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire réceptionniste

Nathalie Charette, poste 5500

reception@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire administrative

Cyndie Durand, poste 5511

secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca

Horaires réguliers de l'hôtel de ville

Du lundi au vendredi

8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Directrice - Service urbanisme et environnement

Amélie Vaillancourt-Lacas, poste 5506

urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : dérogation mineures, demandes de lotissement, projets de développement, projets en lien avec le conseil municipal.

Inspectrice - Service urbanisme et environnement

Sandrine-Emmanuelle Séchaud, poste 5504

inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : permis et certificats d'autorisation pour construction de bâtiment principal ou accessoire et questions relatives à la location court séjour.

Inspectrice - Service urbanisme et environnement

Isabelle Laramée, poste 5510

enviro@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : Certificats d'autorisation en lien avec l'environnement, le captage d'eau, la rive et le littoral, remblai-déblai, abattage d'arbres, aménagement de terrain, installations septiques, quais et la vidange de fosses septiques.

Service des travaux publics

Garage municipal, écocentre et station de lavage

75, chemin de La Minerve

La Minerve, Qc J0T 1S0

Directeur - Service des travaux publics

Pascal Mathieu, poste 5530

dtp@municipalite.laminerve.qc.ca

Coordonnateur - Service des travaux publics

Patrick Boisvert, poste 5532

ctp@municipalite.laminerve.qc.ca

Écocentre

poste 5531

Station de lavage

poste 5534

Loisirs et culture

Responsable en loisirs et culture

Miguel Dupras-Marier, poste 5516

loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

Information touristique

111, chemin des Fondateurs

La Minerve, Qc J0T 1S0

Responsable du bureau touristique

Danielle Brisson, poste 5545

Commis du bureau touristique

Brigitte St-Gelais

kiosque@municipalite.laminerve.qc.ca

www.tourismelaminerve.com

Visitez le site Internet de la Municipalité pour consulter l'horaire.

Bibliothèque

100, chemin des Fondateurs

La Minerve, Qc J0T 1S0

Responsable de la bibliothèque

Martine Ouellet, poste 5551

responsablebiblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis à la bibliothèque

Lyne Charbonneau et Hubert Dubeau, poste 5550

biblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Horaires réguliers

Mardi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 14 h

La Minerve



Le présent dépliant a pour but de vous renseigner notamment sur la répartition des revenus et des dépenses, le tout en regard des prévisions budgétaires 2026 de la Municipalité de La Minerve.

2026

Membres du conseil

- Michel Richard , maire
- Lynn Manconi, conseillère
- André Laramée, conseiller
- Mathieu Séguin, conseiller
- Mark D. Goldman, conseiller
- Mathilde Péloquin-Guay, conseillère
- Darling Tremblay, conseillère

Mot du conseil

Cette année, en raison du contexte économique incertain que nous vivons tous, c’est sur une note d’austérité que le budget a été réfléchi et établi. Certains projets n’ont pas été retenus pour l’instant, non parce qu’ils n’étaient pas intéressants, mais parce qu’il fallait faire des choix stratégiques afin d’assurer une gestion responsable des finances publiques. Ainsi, l’orientation privilégiée a été de limiter l’augmentation des taxes municipales pour les services applicables à tous, tandis que les services particuliers connaîtront une hausse légèrement plus élevée tout en demeurant raisonnable.

Vous trouverez dans les prochaines pages de ce dépliant, les prévisions budgétaires, les réalisations 2025, les projets prévus pour l’année 2026 ainsi que les principales informations concernant la taxation.

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs. Elles débutent à 19 h et ont normalement lieu le 1er lundi de chaque mois, à l’exception des jours fériés (reportées au mardi).

Calendrier des séances

12 janvier, 2 février, 2 mars, 7 avril, 4 mai,
1er juin, 6 juillet, 3 août, 8 septembre,
5 octobre, 2 novembre et 7 décembre 2026

Les enregistrements vidéo des séances sont disponibles sur le site Web de la Municipalité dans la section

Administration/séances du conseil

Prévisions budgétaires

REVENUS	2025	2026
Taxes	5 195 456 \$	5 539 373 \$
Palements tenant lieu de taxe	117 700 \$	167 734 \$
Transferts	1 048 582 \$	680 688 \$
Services rendus	171 100 \$	166 678 \$
Imposition de droits	281 016 \$	387 949 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$	6 000 \$
Intérêts	96 103 \$	62 422 \$
Autres revenus	70 000 \$	70 000 \$
TOTAL DES REVENUS	6 985 957 \$	7 080 844 \$

DÉPENSES	2025	2026
Administration générale	1 511 132 \$	1 303 851 \$
Sécurité publique	932 625 \$	1 029 976 \$
Transport	2 085 787 \$	2 099 646 \$
Eau et égout pluvial	61 960 \$	65 194 \$
Matières résiduelles	396 551 \$	412 968 \$
Protection de l’environnement	436 248 \$	436 947 \$
Autres	8 570 \$	2 700 \$
Santé et bien-être	51 471 \$	43 964 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	241 872 \$	241 200 \$
Promotion et développement économique	31 722 \$	27 116 \$
Activités récréatives	287 110 \$	362 668 \$
Activités culturelles	267 154 \$	287 164 \$
Dette à long terme	282 377 \$	246 701 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 985 957 \$	7 080 844 \$

Imposition année 2026

	2025	2026	ÉCART
Foncière générale (100 \$ d’éval.)	0,4323	0,4473	0,015
Sûreté du Québec (100 \$ d’éval.)	0,0496	0,0523	0,0027
Environnement (100 \$ d’éval.)	0,0215	0,0300	0,0085
Garage municipal (100 \$ d’éval.)	0,0028	0,0027	0,0001

Tarification de déneigement

Unité d’éval. bâtiment	268 \$	268 \$	0 \$
Unité sans bât. / bât. non-des.	211 \$	211 \$	0 \$

Service de collecte des matières résiduelles

Commerce	134 \$	136 \$	2 \$
Résidence	120 \$	122 \$	2 \$
Entretien réseau d’aqueduc (rés.)	329 \$	329 \$	0 \$
Entretien réseau d’aqueduc (commerces)	Le tarif varie entre 448 \$ et 723 \$ selon la catégorie.		

L’ÉVALUATION IMPOSABLE POUR L’ANNÉE 2026 EST DE 821 744 100 \$

Principales réalisations 2025

- Rénovation du garage municipal;
- Traitement de surface des chemins du Lac-à-la-Truite, Pépin et Després;
- Toiture du kiosque postal;
- Achat d’un camion 10 roues et d’une niveleuse;
- Ponceaux Mulet et rivière Preston;
- Continuité du contrôle de la berce du Caucase;
- Continuité du contrôle du myriophylle à épis;
- Modifications règlementaires;
- Protection des rives des lacs à la Truite et Marie-Louise;
- Forage exploratoire d’un 3e puits pour l’aqueduc.

Principaux projets 2026

- Continuité du contrôle de la berce du Caucase;
- Continuité du contrôle du myriophylle à épis;
- Agrandissement de l’hôtel de ville;
- Resurfaçage des terrains de pickleball;
- Aménagement d’un terrain de basketball;
- Amélioration/aménagement du chemin Dupras;
- Aménagement d’un vélodrome (pumptrack);
- Glissières de sécurité sur le chemin des Pionniers (Mulet);
- Acquisition d’un fardier et d’un pick-up;
- Changement de ponceaux (Grandes-Côtes, Després et Poupart).

Quand payer votre compte de taxe

Vous pouvez payer votre compte de taxes en quatre (4) versements égaux lorsque le total du compte est de plus de 300 \$.

Échéances pour l’année 2026

- 1er versement : 20 mars
- 2e versement : 19 juin
- 3e versement : 20 août
- 4e versement : 20 octobre

Modalité de paiement

Attention

Veillez prendre note que depuis le 1er janvier 2026, les paiements par carte de crédit en personne ou par téléphone ne sont plus acceptés, dû aux frais administratifs exorbitants.

Vous pouvez effectuer le paiement de votre compte de taxes en argent, par chèque, carte de débit ou via votre institution financière, et ce, de l’une ou l’autre des façons suivantes:

Par la poste (chèque ou mandat poste) à l’ordre de la Municipalité de La Minerve.

Important :

- Inscrire votre numéro de matricule à l’endos du ou des chèques;
- Joindre le(s) talon(s) de remise;
- Faire parvenir votre paiement quelques jours avant la date d’échéance. *La date à laquelle le paiement est reçu par la Municipalité est considérée comme la date de paiement.*

En personne au comptoir de l’hôtel de ville, en argent comptant, par carte de débit ou en y déposant votre(vos) chèques ou mandat(s) poste. Vous pouvez aussi insérer vos chèques dans une enveloppe que vous pourrez glisser dans la boîte aux lettres sécurisée sur le perron de l’hôtel de ville.

Si vous avez pris une entente avec votre créancier hypothécaire (banque) pour qu’il s’occupe du paiement de vos taxes municipales, vous devez lui fournir les talons de remise. Il vous incombe de vous assurer que les paiements soient faits à temps.

Changement d’adresse

N’oubliez pas de nous informer de votre changement d’adresse. S’il-vous-plaît, remplir et nous transmettre le formulaire disponible sur notre site Web sous l’onglet « Services » à la rubrique « Taxation ».